

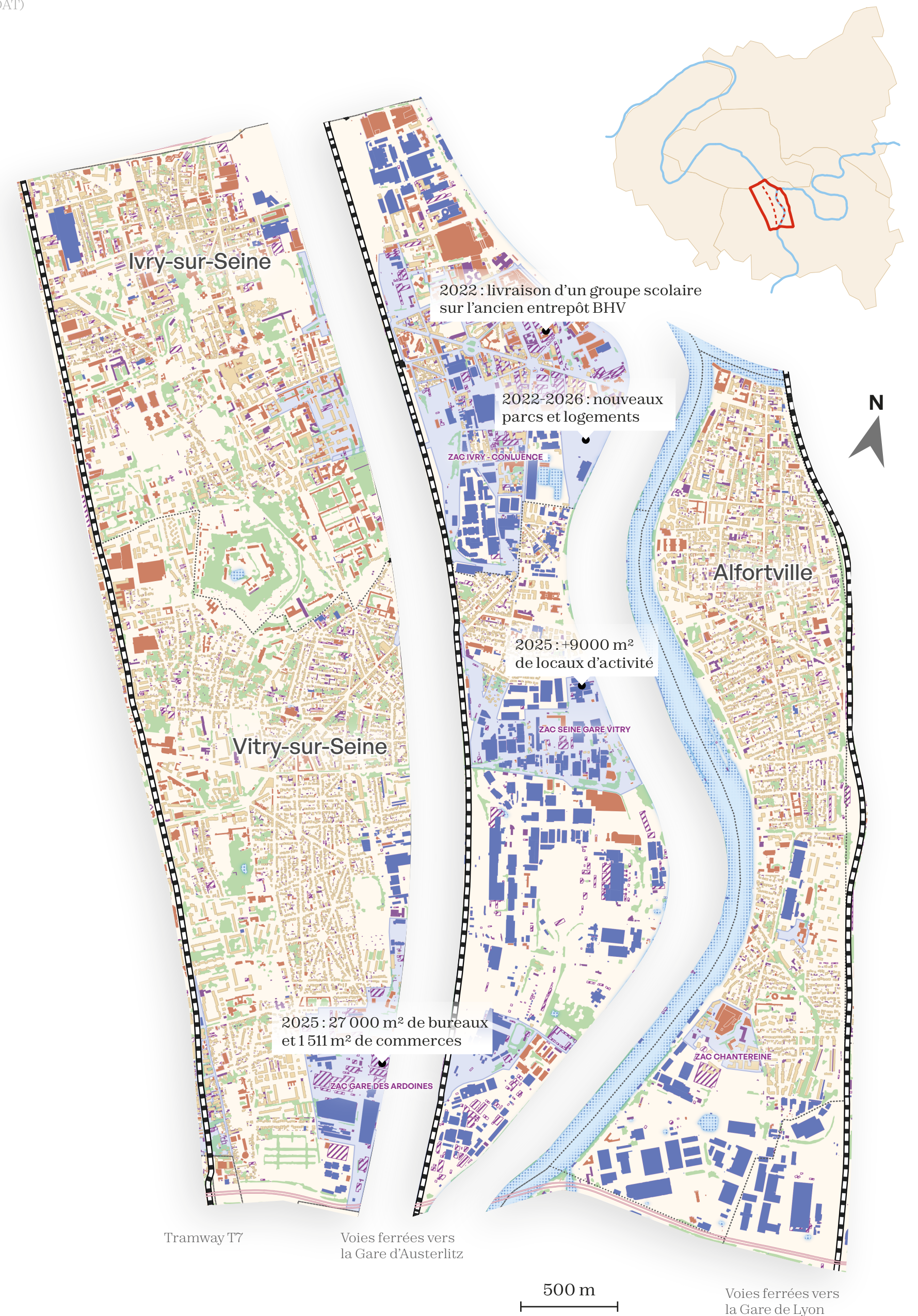
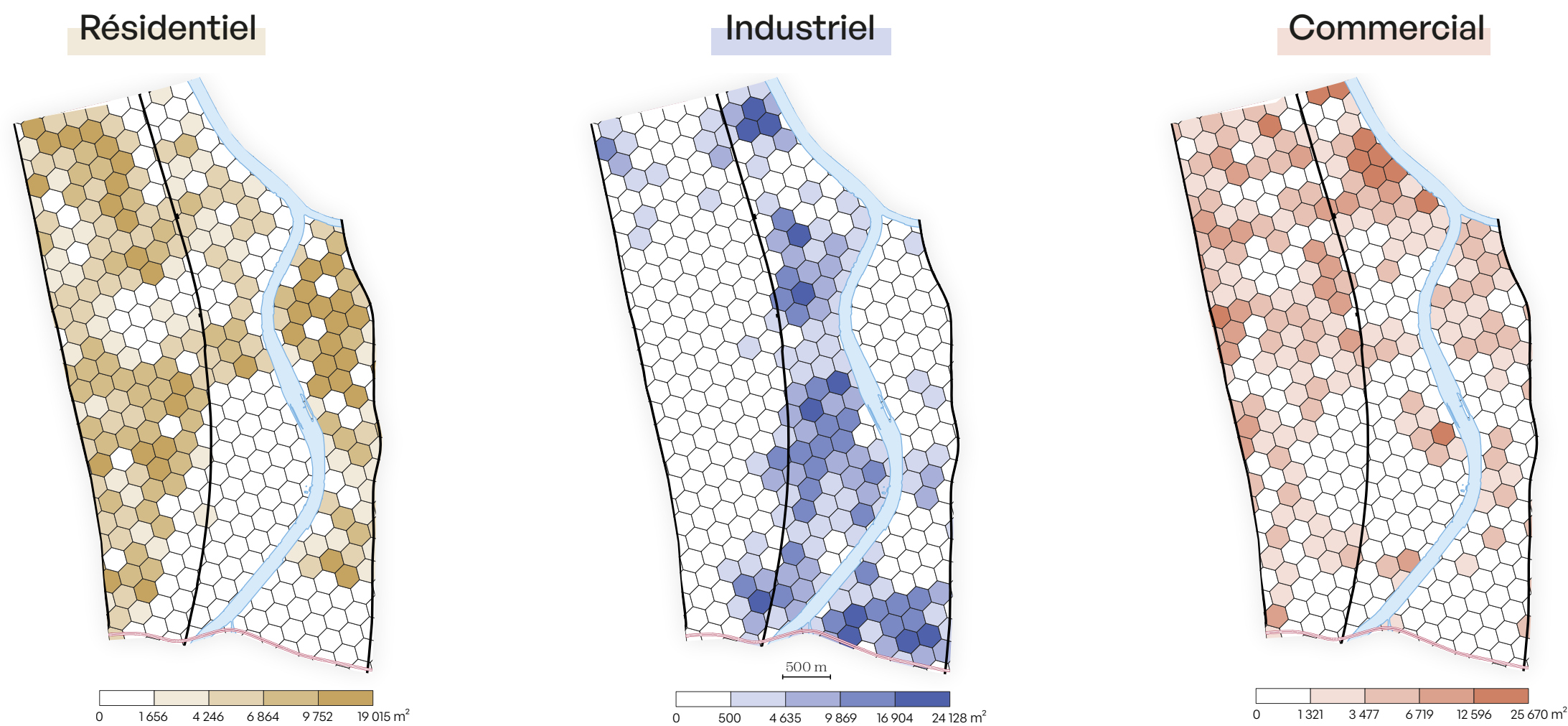
# ENTRE LES VOIES FERRÉES ET LA SEINE, UNE « TERRE D'INDUSTRIE » EN PLEINE RECONVERSION

Sources : IGN, BD TOPO® 2011 et 2024 ; Apur, périmètre des ZAC 2023 ; Mairie d'Ivry-sur-Seine 2024 ; EPT GOSB 2024 - Réalisation SPALLIAN 2024 (Hassen CHOUGAR et Charles CLÉDAT)  
pour le concours carto de l'IGN «À vos cartes, prêts, partez !»

Les plans du Grand Paris laissent entrevoir le souhait des pouvoirs publics d'intégrer divers clusters d'activités sur le territoire. Cette démarche a pour objectif de répondre aux besoins des habitants en ce qui concerne la proximité des commerces, des espaces verts, et des lieux de travail. Des mutations profondes s'opèrent ainsi et tendent à effacer des espaces bâtis à usage fortement industriel et logistique. C'est le cas de la partie orientale des communes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine, dont les voies de la gare d'Austerlitz créent une discontinuité nette sur le territoire du point de vue bâti. Cette portion de territoire a l'originalité d'être prise en tenaille entre deux espaces majoritairement résidentiels (partie occidentale d'Ivry/Vitry, commune d'Alfortville sur la rive droite de la Seine), renforçant les contrastes dans l'usage du bâti. Cette originalité est toutefois remise en question par les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et les friches industrielles, dont la présence témoigne d'une dynamique de réhabilitation visant à introduire plus de mixité fonctionnelle. La requalification de ces espaces promet une cohabitation future des usages résidentiels, industriels et commerciaux.

## Superficie cumulée selon l'usage du bâti :

sur une grille hexagonale de 200m



### Usages du bâti (2024)

- Résidentiel
- Commerces et services
- Industrie et logistique
- Bâti à fonction industrielle ou logistique disparu entre 2011 et 2024
- Zone d'aménagement concertée

### Éléments de discontinuité

- Voie ferrée
- La Seine et la Marne
- Autoroute (A86)

### Repères

- Limite de commune